



*Confédération Nationale du Travail*  
**Union Départementale des syndicats de la CNT Loire**

Bourse du Travail salle 15bis 42028 St Etienne cedex 1

[cnt42@cnt-f.org](mailto:cnt42@cnt-f.org) tel 0477257804

*permanences à la salle 15bis tous les vendredis de 17h à 18h30*

## **Violences policières contre les cortèges syndicaux et les manifestants**

### **Le droit de manifester directement remis en cause par l'État**

**Nous apportons notre soutien à l'ensemble des personnes injustement interpellées, gardées à vue, condamnées, ou en attente de procès pour avoir osé exprimer leur refus d'une loi scélérate**  
**En particulier, aux 4 militant-e-s (convoqué-es au tribunal le 13 juillet) à celui de la CGT des territoriaux de SaintE (gardé à vue suite à la manif du 14 juin à Paris dont le procès est prévu pour le 27 juillet), aux 3 militants condamnés le 3 juin**  
**avec qui nous menons des luttes depuis plusieurs années à St Etienne.**

Contrairement à ce qui se dit en boucle dans les grands médias, lors de la manifestation du 14 juin contre la loi travail, **la violence n'est pas venue des manifestants mais bien de la police, sur ordre du gouvernement.**

**Certains d'entre nous ont été directement témoins d'une violence policière injustifiée portée directement à l'encontre des syndicats, qui défilaient dans le calme.** Les policiers qui nous ont attaqué n'ont respecté aucune règle du prétendu code de déontologie de la police, aucune règle quant à l'utilisation des gaz et des tirs de grenade de désencerclement. Les grenades étaient jetées en l'air, les coups portés à la tête, les gaz directement projetés au visage.

**L'objectif du gouvernement est clair : terroriser les manifestants et bloquer la manifestation.** Le 15 juin, Manuel Valls demande à la CGT de « ne plus organiser ce type de manifestation sur Paris ». Une menace directe visant à interdire les manifestations revendicatives.

Non content de faire passer une loi qui détruit les droits des travailleurs, **le gouvernement, à la botte du patronat, veut empêcher les travailleurs d'exercer leur droit de manifester.**

Le Premier ministre souligne l'« absence de contrôle » des syndicats pendant les manifestations.

**Nous dénonçons l'« absence de contrôle » de l'État et les violences policières qui se déchaînent sur les manifestants et sur les syndicats.** Les « casseurs » ne sont qu'un prétexte pour cet État prétendument « démocratique » de museler le mouvement social par la terreur.\*

Attaquer des travailleurs, attaquer des syndicats est un aveu de faiblesse du gouvernement : quand les mots ne suffisent plus pour convaincre, alors on utilise la violence et la répression.

Nous étions très nombreux lors de cette manifestation, plus d'un million, L'État pointe du doigt les « casseurs » et les syndicalistes pour masquer l'ampleur du mouvement et pour tenter de l'écraser par une violence aveugle.

**Mais nous ne lâcherons rien ! Plus que jamais, nous sommes déterminés à combattre la loi travail et son monde !** Nous continuerons d'appeler à la grève, d'appeler aux manifestations et ne nous laisserons en aucun cas intimider !

**En grève jeudi 23 juin et  
rassemblement à 18h devant la Bourse du Travail de St Etienne**

**Grèves et manifestations mardi 28 juin**

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL LE 13 JUILLET**

**RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL**



*St Etienne le 18 juin 2016*

\*par exemple à Lille, le 20 avril, la police n'a pas hésité à saccager le local syndical de la CNT